

Les agriculteurs demandent la création d'un fonds d'indemnisation

© 06/04/2018 |  Amélie Bachelet •  Terre-net Média

Alors que leurs terres sont parfois encore sous l'eau et ne peuvent être semées, 80 agriculteurs ont répondu à l'appel des FDSEA de l'Aube, de la Marne, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne ce vendredi 6 avril 2018 pour demander la création d'un fonds d'indemnisation. Ils souhaitent également que « le rôle des terres agricoles en zone de sur-inondations soit reconnu d'utilité publique ».



Action
d'agriculteurs
au barrage
de Bazoches-
en-Bray (77)
ce vendredi
6 avril 2018
pour
demander
une
indemnisation
suite aux
inondations.
(©Fdsea 77)

Les **inondations** et leurs conséquences pour les agriculteurs ne sont pas terminées. Dans les départements de l'Aube, de la Marne, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne, près de 24 000 hectares de terres agricoles ont été impactés et une grande partie est encore sous l'eau aujourd'hui.

À lire aussi : [Stop #agribashing - L'agriculture n'est pas responsable des inondations](#)

Si la pluviométrie a été exceptionnelle cet hiver (+ 190 % en janvier par rapport à la normale, + 25 % en février et + 80 % en mars), elle n'explique pas tout pour les FDSEA de ces quatre départements : « Nous avons aujourd'hui la preuve que l'eau qui reste dans les parcelles agricoles à proximité des cours d'eau Seine, Aube et Marne est bien due à la "main de l'Homme". Nous avons, notamment, en notre possession deux constats d'huissier réalisés à des moments clés, en février et mars, au **barrage de "la grande bosse" à Bazoches-les-Bray**, en Seine-et-Marne : nous avons constaté une différence de niveau de plus de 2 mètres entre l'amont et l'aval de ce barrage », indiquent-elles.

Aussi, les FDSEA de ces départements appelaient à se mobiliser ce vendredi 6 avril au niveau de ce barrage pour alerter les pouvoirs publics et Voies navigables de France du désarroi et de la détresse des agriculteurs.

« Il est tellement facile d'**inonder des terres agricoles sans indemniser**... L'État et ses organismes de gestion de l'eau sacrifient une économie au dépend d'une autre. Lorsqu'une indemnisation sera mise en place, nous sommes convaincus que les surfaces inondées diminueront », indiquent les fédérations.

Les 80 agriculteurs présents ont notamment demandé « la création d'un **fonds d'indemnisation** pérenne lorsque les crues durent et empêchent tout resemis ainsi que **l'activation des DPB** pour les parcelles qui ne pourraient pas être emblavées » Pour eux, « le rôle des terres agricoles en zone de sur-inondations doit être reconnu d'utilité publique. Sans ce service, Paris serait inondé ».

Enfin, l'action de ce vendredi a permis de mettre en place des réunions de travail avec Voies Navigables de France.



Les
agriculteurs
dénoncent
l'inondation
de leurs
champs
pour
protéger

Paris.

(©Fdsea

77)